



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Du 6 novembre 2024

Etaient Présents : Malia GORGEOT, Dahlia TRUONG, Apolline LANNOT, Eva GALLEGRO, Léane GONZALEZ, Manon COULON, Clément VILLATTE-LALANNE, Jawed TAJDIRT, Hugo GASSEIN, Aaron GEFFRAY, Landry VAISSE, Maxence DELIGNIERE.

Assistaient également : Huguette PANOZZO (Adjointe au Maire), Catherine BOUDOU (Conseillère Municipale)

Monsieur le Maire est venu rendre visite à l'assemblée et féliciter les nouveaux élus. Chacun a pu se présenter et préciser les raisons de sa candidature.

Catherine a ensuite rappelé, par le biais d'une petite vidéo, le rôle du Conseil Municipal dans une commune ainsi que les prérogatives du CME.

Le calendrier des réunions sur l'année a été remis à chaque élu.

1) PROJETS ENVISAGES :

Un tour de table a permis de déterminer les axes des projets qui pourront être portés par le CME.

Certaines propositions telles que la réfection des trottoirs, la création de pistes cyclables, la végétalisation de la cour de récréation élémentaire, ne sont pas réalisables par le CME mais seront portées devant le Conseil Municipal pour le sensibiliser.

Les projets envisagés par le CME sont les suivants :

- Environnement : organiser une collecte de déchets pour sensibiliser les arsacais, installer des basket poubelles et des panneaux incitatifs aux endroits stratégiques, notamment les bornes à verres.

- Intergénérationnel : organiser une activité de jeux ou spectacles avec les personnes âgées de la Résidence Autonomie
- Solidarité : faire une collecte de jouets pour les enfants malades, organiser des manifestations sportives pour recueillir des fonds....
- Devoir de mémoire : participer aux commémorations du 11 Novembre et du 8 mai
- Mise en place d'une boîte à livres pour les enfants dans la cour de récréation ainsi qu'une boîte à disposition des élèves pour leur permettre de faire part de leurs problèmes éventuels.
- Organiser la journée INTER CME à Arzac pour l'ensemble des CME des communes de la Communauté de communes
- Participer aux vœux du Maire le 12 janvier 2025
- Une réflexion sera menée également, avec le Conseil Municipal, sur la mise en place de bancs sur la commune et dans la cour de l'école.

Ces projets devront être hiérarchisés et programmés sur la durée du mandat qui se terminera en mars 2026.

2) COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE :

Les membres du CME qui le peuvent participeront à la commémoration du 11 novembre en donnant lecture d'un texte écrit par un poilu à sa fiancée. Cette lecture sera fractionnée entre 6 élus : Eva, Clément, Landry, Manon, Aaron et Malia.

Ils recevront chacun la partie du texte qu'ils devront lire pour pouvoir s'entraîner.

Rendez-vous à 10h45 à la mairie.

Merci à nos petits élus pour leur participation active et leur motivation.

La séance s'est terminée par le traditionnel goûter